Monsieur le Président, chers Confrères,

Votre interpellation confraternelle est d'autant mieux venue, qu'elle renvoie à l'articulation de deux engagements que nous portons depuis le début de cette campagne :

* libérer les énergies, c'est à dire promouvoir -et donc encourager via les instruments ordinaux, dont la couverture assurantielle- les nouveaux métiers qu'exercent les avocats du Barreau de Paris,
* professionnaliser notre influence, c'est à dire intervenir plus efficacement auprès des pouvoirs publics, pour que notre exercice quotidien s'en trouve facilité.

Pour répondre à votre question, oui, nous nous engagerons à intervenir vigoureusement !

Vos bien dévoués confrères

Benjamine Fiedler & Carbon de Seze

desezefiedler.com